

Namur, le 18 JUIL. 2025

**Union des Villes et Communes de  
Wallonie Asbl  
Fédération des CPAS  
Madame Dorothee KLEIN  
Présidente  
Monsieur Alain VAESSEN  
Directeur général  
Rue de l'Etoile, 14**

**5000 NAMUR**

Vos Réf. :  
Nos Réf. : SAN/AC/AVW/CB/2025\_  
Personne de contact: Christophe BURET – christophe.buret@gov.wallonie.be

**Concerne : Pérennisation des subventions aux espaces communautaires**

---

Madame la Présidente,  
Chère Madame KLEIN,  
Monsieur le Directeur général,  
Cher Monsieur VAESSEN

Votre courrier du 11 juillet 2025 relatif au dossier repris sous objet m'est bien parvenu et a retenu toute mon attention. Je vous remercie pour l'attention constante que la Fédération des CPAS porte à la lutte contre l'isolement social, en particulier chez les personnes âgées.

Votre demande, discutée lors du Comité directeur du 10 juillet, ainsi que les éléments transmis dans les notes récapitulatives précédentes, ont retenu toute mon attention.

Pour rappel, les espaces communautaires ont été créés dans un cadre volontairement expérimental et non permanent, en réponse aux effets sociaux de la crise sanitaire. Ils visaient à soutenir, sur une base temporaire, des initiatives locales favorisant le lien social, la participation citoyenne et la prévention de l'isolement, en particulier auprès des publics fragilisés.

Depuis leur lancement, ces projets ont permis d'explorer des approches nouvelles et diversifiées, portées par des acteurs de terrain fortement mobilisés. Je salue, à cet égard, l'investissement des CPAS, ainsi que la qualité des dynamiques développées dans de nombreux territoires.

Conformément aux modalités fixées dès l'origine, le financement des espaces communautaires était prévu pour une durée déterminée, avec une évaluation à mi-parcours et un rapport final attendu en septembre 2025. En attente de ce rapport final qui appréciera objectivement les effets de ces projets, leur ancrage local, ainsi que leur cohérence avec les orientations de la stratégie 2025-2029, la décision quant à l'avenir du

Financement est encore à l'étude.

Conscients des incertitudes que cette période de transition peut engendrer, j'ai demandé à l'AViQ de prendre toutes les dispositions nécessaires pour assurer la prolongation du financement jusqu'au 31 décembre 2025, afin de garantir la continuité des actions dans l'attente d'une décision éclairée.

Je vous remercie, à nouveau, pour votre engagement et reste à votre disposition pour tout échange complémentaire.

Tout en restant pleinement à votre écoute, je vous prie d'agréer, Madame la Présidente, chère Madame KLEIN, Monsieur le Directeur général, cher Monsieur VAESSEN, à l'assurance de ma considération distinguée.



**Yves Coppieters,**  
**Ministre de la Santé, de l'Environnement, des Solidarités et de l'Économie sociale**